

DISCOURS DE Martine DOGIT, maire de Coupvray

Cette année, notre commune est sur la sellette pour plusieurs raisons. La première c'est bien entendu l'année du bicentenaire de la naissance de Louis Braille.

Au cours de cette après midi vous avez pu visiter l'exposition du CINAL..., dans une des salles des communs du château. Cette expo qui a fait le tour de la France sera présente dès la semaine prochaine sur les lieux du colloque international qui débute le 18 juin et qui doit établir la charte de Coupvray que sera proposée à l'adoption des Parlements du monde entier.

Le 21 juin, nous accueillerons l'orchestre de musique de chambre égyptien Lumière et espoir, seul orchestre au monde composé uniquement de jeunes aveugles.

Vous l'aurez sûrement remarqué, le château a changé de « look » comme on dit maintenant. Les travaux de consolidation des ruines ont commencé ainsi que les travaux de déblaiement des gravats. Cela permettra de sauver ce qui peut l'être et de mettre en valeur ce qui reste.

Nous sommes très attachés à notre patrimoine et c'est la raison pour laquelle nous avons engagé une réflexion globale sur l'avenir de notre village.

A l'heure où son avenir se dessine et où les dispositions réglementaires qui régissent notre territoire sont en pleine mutation (PIG, Convention Etat/Disney, SDRIF...) de nombreuses questions se posent :

- comment trouver la stratégie qui permette de respecter nos deux engagements à avoir une évolution vers 5 000 habitants au nord de la D934 et éviter la création d'un Coupvray bis complètement isolé au Sud de cette même voie où l'urbanisation est de compétence Disney ?
- comment faire prendre en compte nos souhaits auprès de nos différents partenaires, à savoir préserver l'essentiel de notre village, son identité, son patrimoine, son cadre de vie si cher à ses habitants tous en participant à l'urbanisation du Val d'Europe et en s'intégrant dans le projet d'agglomération du SAN.

L'exposition que vous avez pu voir cette après midi traduit les grands axes de cette stratégie d'aménagement et de développement qui s'articule autour de 3 axes :

- un axe de développement culturel dans la lignée de ce qu'a engendré L Braille au niveau de l'écriture, le terme écriture étant pris dans une approche pluridisciplinaire (théâtre, musique, danse, peinture, arts plastiques...)
- un axe de développement économique à la fois dans une redynamisation du centre bourg mais aussi au travers d'une offre touristique différenciée s'appuyant sur les richesses de notre patrimoine (le parc du château, la ferme, la grange au dîmes, les futurs bassins d'eau pluviale et les berges du canal..)
- un axe de valorisation de notre patrimoine au sein duquel notre objectif prioritaire consiste en l'ouverture du parc du château. Nous avons plaisir à

nous retrouver dans ce parc à l'occasion de la fête et je sais que l'attente est forte. Plusieurs questions de sécurisation nous ont contraints à en différer l'ouverture mais nous n'avons pas attendu pour engager un certain nombre de travaux, outre la confortation des ruines du château. Nous avons entamé la fin de la réfection de la couverture des communs, l'aménagement d'un deuxième logement, le ravalement du pavillon de chasse, la réfection du portail de la grille en bordure de la D934 . nous projetons également d'aménager un accès au parc à partir de la place de la Forge après la remise en eau du bassin qui se trouve juste derrière le mur d'enceinte à cet endroit.

Cette stratégie nous permettra de préserver le cadre de vie auquel nous sommes tous très attachés tout en prenant notre place et toute notre place au sein du SAN du Val d'Europe.